

10 mars 2010

INSCRIPTION AU SEDER COMMUNAUTAIRE DE PESSAH : MARDI 30 MARS À 20H



*A renvoyer impérativement avant le mardi 23 mars*

**En quoi le Seder d'Adath Shalom de cette année sera différent de tous les autres Sedarim ?**

Notre Seder communautaire évolue. Nous avons décidé d'améliorer les conditions d'accueil et désormais il se tiendra dans la grande salle de notre synagogue pouvant accueillir 120 personnes. Une touche artistique sera apportée grâce à la présence de la chanteuse bien connue **Sylvie Sivann** qui va enchanter notre sortie d'Egypte. Ne ratez pas ce moment exceptionnel. Les enfants sont aussi les bienvenus, une table pourrait leur être réservée.

Les inscriptions au Seder communautaire de Pèssaḥ doivent être renvoyées dès maintenant car le nombre des participants sera limité aux 120 premières personnes qui s'inscriront en joignant leur règlement par le même courrier, compte tenu du fait que toute la cuisine sera "faite maison" et que nous ne serons donc pas en mesure d'augmenter le nombre des participants.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

**Participation aux frais**

*Tsedaka de Pèssaḥ : Cette année, nous encourageons tous les participants qui le peuvent à rajouter une « quote-part » qui permettra à une personne de la communauté, qui n'en a pas les moyens, de participer à ce repas*

Adulte membre :	60 euros
Etudiant / enfant / chômeur membre (si enfant, préciser âge) :	30 euros
Adulte non-membre :	75 euros
Etudiant / enfant / chômeur non-membre (si enfant, préciser âge) :	40 euros
Tsedaka de Pèssaḥ (10 euros / 20 euros / 30 euros / autres)	euros
	=====
Total	euros